Pour le régime sec

J’ai été abasourdi par les renseignements fournis par « un camarade », relatifs à la prohibition des liquides alcooliques et denrées et parus en dernière page du n°10 de *Plus Loin* :

« Il y aurait, aux États-Unis, en 1924, cinq fois plus de décès attribués à l’alcoolisme qu’en 1919. Dans les prisons et dans les asiles d’aliénés, la proportion des victimes de l’abus des drogues (alcool, morphine, etc.), serait passée dans le même laps de temps de 6 à 40 %. »

Relisons ce texte et réfléchissons. Peut-on admettre que du fait de l’interdiction de l’alcool quelque part, les gens vont se mettre boire cinq fois plus, rien que par motif de contradiction ou haine de l’autorité ? Et puis ces 6 et 40 %. se rapportent à quoi ? Pourquoi la rédaction ne passe-t-elle pas au crible de l’examen avant insertion, les affirmations les plus abracadabrantes ?

À la vue de l’entrefilet fabuleux, j’ai été aux informations. Voici ce qui en est de la prohibition aux États-Unis (je ne veux pas entrer dans le détail qui nous mènerait très loin) :

Le 8 septembre 1917, les États-Unis interdisent la distillation. Le 1er juillet 1919, prohibition temporaire, dite de guerre. Le 16 janvier 1920, établissement de la prohibition nationale.

De 1910 à 1917 inclusivement, la mortalité par alcoolisme a été en moyenne annuellement de 5,2 pour 100 000 habitants ; en 1923, de 3,2.

Poursuites judiciaires pour alcoolisme, à New-York :

1916 : 16 355 cas,

1923 : 8 101cas.

(Pendant ce temps les condamnations à Londres étaient alcooliques et denrées et partis en dernière page du n°10 respectivement de 29 394 et de 30 490)[[le texte est paru avec cette coquille qui en tronque le sens.].

Les arrestations pour alcoolisme à New-York ont été :

En 1916 de 17 099,

En 1923de 10 643.

Les chiffres des autres villes ont varié très sensiblement dans les mêmes proportions, mais un compte exact, pour 1924 en particulier, n'est pas encore établi pour le pays entier.

Les internements à l'Hôpital Bellevue, de New-York, ont été pour les cas d'alcoolisme chronique de 418 en 1916, de 74 en 1923 ; au home de Chester Crest les admissions ont été durant ces mêmes années de 436 et de 291.

Ces données, tirées de l'*Annuaire de la Ligue antialcoolique d'Amérique* (1925), document de toute confiance, montrent que si la prohibition n'a pas supprimé la détestable habitude de « boire », elle ne l'a en aucun cas étendue — bien au contraire. Les faits sont les faits.

À la vérité, il y aurait encore deux chiffres intéressants qui pourraient donner à penser. Dans 300 villes de tous les États, sauf Oklahoma et Caroline du Nord, les arrestations pour alcoolisme ont été de 1913 à 1916 de 1 756 078 c'est-à-dire de 58,946 pour mille. Durant les années 1920 à 1923, le nombre a passé à. 2 040 700, mais la population ayant aussi augmenté, la proportion est de 58,859 pour mille. Empressons-nous d'ajouter que pour 1913-1916 il s'agit d'arrestations et de condamnations d'individus ivres, ne pouvant plus se tenir debout dans la rue, tandis que pour les années 1920-1923 il s'agit d'arrestations et de condamnations non seulement d'ivrognes, mais de simples consommateurs.

Il est temps d’approuver la lutte contre l’alcoolisme, même si l’État s’en mêle. Les souffrances des ménages de buveurs, comme les enfants tarés par l’alcoolisme des parents nous le demandent impérieusement.

[/Dr Jean Wintsch/]